



Pôle Transition énergétique
65 rue du Maréchal Leclerc
28110 LUCE
Tél : 02 37 84 07 85
Email : energie-conseil@te28.fr
Site internet : www.te28.fr



DEMANDE D'ADHÉSION A LA COMPÉTENCE CONSEIL ÉNERGÉTIQUE POUR LE SUIVI DES BATIMENTS PUBLICS

Les différentes étapes de l'adhésion :

- 1/ A réception du présent formulaire et des documents demandés ci-dessous, le pôle Energie-Conseil prend contact avec les représentants de la collectivité afin d'organiser une visite sur site ;
- 2/ La demande d'adhésion est présentée pour validation au Bureau syndical de Territoire d'Energie Eure-et-Loir ;
- 3/ Après accord du Bureau syndical, la collectivité se prononce par délibération sur l'adhésion au service.

COLLECTIVITÉ :
Interlocuteur(s) de la collectivité	
Élu référent	
NOM :	Prénom :
Fonction :	Tél portable :
Email :	
Agent référent :	
NOM :	Prénom :
Fonction :	Tél fixe :
Email :	
Collectivité adhérente au Groupement d'achat d'énergies :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Documents à joindre impérativement lors du dépôt de votre dossier :

- L'ensemble des factures d'énergies (électricité/gaz/fioul/bois/....) sur les 3 dernières années ;
- Le présent formulaire ;
- La liste des bâtiments publics de la collectivité.

Merci de transmettre votre demande à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir par email energie-conseil@te28.fr ou voie postale à l'attention du pôle Energie-Conseil

Remarques :	Signature et cachet de la collectivité : Date :
---	--